



Pacte Éducatif Africain issu du Symposium International de Kinshasa (3-6 novembre 2022) organisé par la *Fondation Internationale Religions et Sociétés* en collaboration avec l'Université catholique du Congo

I. Organisation interne de l'Église :

1. Partir des textes du magistère sur l'Église en Afrique : *Ecclesia in Africa* et *Africae munus* ;
2. Introduire ou renforcer la place de la théologie pratique et la théologie publique dans la formation des futurs prêtres ;
3. Travailler avec toutes les structures liées à l'éducation dans un esprit synodal et être attentif à la question de la diversité ;
4. Accompagner les intellectuels catholiques dans leur engagement au niveau de la vie publique et politique ;
5. Veiller à la place des femmes dans les Structures d'éducation catholique ;
6. Assurer une commission continentale sur l'éducation au niveau du SCEAM ;
7. Instaurer les commissions régionales pour l'éducation catholique ;
8. Créer ou renforcer les bureaux de coordination de l'enseignement catholique au niveau paroissial, diocésain et national ;
9. Assurer une mutualisation des compétences entre les conférences épiscopales en termes d'expertises et ressources humaines.
10. Accompagner les familles dans leur rôle d'éducation des enfants

II. Écoles catholiques :

1. Mettre en exergue, dans chaque institution éducative de l'Église, une politique consistant à avoir un pourcentage (entre 5 et 10%) d'enfants issus de milieux et de familles défavorisés bénéficiant d'une bourse scolaire (scholarship) financée par les fidèles et les parents d'élèves. Cette solidarité interne et ecclésiale est également valable pour les internats ;
2. Créer des internats surtout dans des contextes sociaux où les ressources financières sont assez limitées.



3. Garantir une gestion synodale des écoles catholiques aux laïcs, femmes, prêtres et religieux ;
4. Renforcer l'accès des filles à l'éducation de qualité ;
5. Veiller à l'éducation à la citoyenneté chrétienne pour préparer les citoyens capables de s'engager pour une société démocratique et pour le bien commun ;
6. Safe place : l'école catholique doit être un endroit sûr où les enfants et les personnes adultes, en général, et en particulier les vulnérables, sont protégés, respectés dans leur dignité. Il est donc important d'avoir des protocoles de protection contre les abus de toute sorte ;
7. Établir et proposer un projet pédagogique mettant en relief les valeurs et les missions de chaque établissement éducatif sur la base des principes chrétiens ;
8. Introduire ou renforcer l'éducation à la beauté et à l'intériorité ;
9. Former à l'esprit critique pour résister à toutes les formes de manipulation ;
10. Introduire et/ou renforcer l'éducation à l'écologie et encourager les pratiques écologiques

III. ETATS :

1. Partir des valeurs ancestrales pour offrir un système éducatif qui promeut l'apprentissage des langues nationales et une ouverture aux langues étrangères, en vue de développer le talent des apprenants en fonction des besoins de la société et pour former des citoyens du monde enracinés dans leurs cultures locales.
2. Organiser des états généraux de l'enseignement ; cela est également valable pour l'Église.
3. Appuyer financièrement et socialement les familles les plus défavorisées dans leur mission éducative ;
4. Assurer et encourager la protection des personnes vulnérables avec des lois appropriées.
5. Être à l'écoute des sociétés civiles (spécialement celles qui portent et promeuvent les valeurs chrétiennes).
6. Renforcer le budget de l'éducation en vue d'améliorer l'état des infrastructures et la qualité des enseignements.
7. Veiller à la qualité de la formation initiale et permanente des enseignants et assurer à ceux-ci un salaire décent ;



IV. UNIVERSITÉS CATHOLIQUES :

1. Promouvoir les recherches pratiques et la mobilité des enseignants comme des étudiants ;
2. Former tous les étudiants en philosophie et anthropologie chrétiennes ;
3. Encourager les théologies contextuelles et comparatives enracinées;
4. Confier les 7 thématiques du Pacte mondial de l'éducation à 7 grandes Universités Catholiques du continent ;
5. Renforcer l'innovation et la créativité dans tous les domaines de l'enseignement universitaire ;
6. Garantir un pourcentage de 5% à 10% aux jeunes issus des milieux défavorisés

Fait à Kinshasa le 06 novembre 2022

+ Philippe RUKAMBA

Évêque de Butare et Co-Président Sud de la Fondation Internationale Religions et Sociétés

+ *Rukamba*

Abbé Professeur Léonard SANTEDI

Santedi

Recteur de l'Université catholique du Congo

Professeur Jean-Paul NIYIGENA

Niyigena

Secrétaire Général de la Fondation Internationale Religions et Sociétés et Consultant nommé par le Pape François à la Congrégation pour la Culture et l'Éducation